

Comprendre pour mieux se protéger : Le travail par point chaud

Objectifs de formation

En situation professionnelle:

- Appliquer les règles de base de prévention liées aux travaux par point chaud
- Réagir de manière adaptée en cas de départ de feu ou de situation dégradée

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques liés aux travaux par point chaud
- Différencier les règles de base de prévention
- Expliquer les bonnes pratiques de sécurité (du permis feu au suivi des travaux)
- Appliquer les conduites à tenir en cas de départ de feu ou d'incident

Programme

- Définition et enjeux des travaux par point chaud

Notion du triangle du feu , les feux couvants et modes de propagation

Travaux par points chauds : définition ; opérations concernées

- Règles de base de prévention

Identification des dangers et risques

Moyens de protection et d'intervention (extincteurs, écrans, EPI adaptés)

Le permis feu : présentation ; rédaction ; rôle et responsabilité des acteurs

- Les consignes de sécurité :

avant / pendant / après les travaux

- Réagir en cas d'urgence : alerte, premiers gestes, évacuation

Modalités, moyens et méthodes pédagogiques

- Modalité : présentiel
- Introduction de situations concrètes terrain avant les apports théoriques (favorise ancrage des apprentissages)
- Alternance de méthodes actives (mises en situation, résolution de scénarios, ludopédagogie), interrogatives (ex: brainstorming,), et d'apports théoriques.
- Moyens techniques : Vidéoprojecteur, paperboard et facilitation visuelle, outils numériques collaboratifs (Padlet, Kahoot, Wooclap, etc.)

Support remis

- Livret stagiaire "Travailler par point chaud "

Modalité d'évaluation et de suivi

- Démarrage par un diagnostique des représentations initiales (tour de table, photolangage)
- Evaluation formative tout au long de la formation (quizz , jeux, étude de cas)
- Evaluation de la satisfaction stagiaire et Bilan de formation Commanditaire
- Attestation de fin de formation et feuille de présence

Durée

1j-7h

Lieu

Intra-entreprise

Si format Inter-entreprise nous contacter

Public concerné

Personnel réalisant ou encadrant des travaux par point chaud

Prérequis

Aucun

Tarif

En Intra: 850€ HT
Exonération de TVA -
Art. 261-4-4° du CGI

Groupe : maxi 10

Intervenant(e)

Sandrine Walraf : IPRP et Formatrice / Consultante en prévention des risques et en santé et sécurité au travail.

